Rentrée 2023 - Informations





Date et horaires de rentrée						
Lundi 4 SEPTEMBRE	Lycée	Collège site Chalonnes	Collège site la Pommeraye			
		Entre 08h00 et 08h15	Entre 09h30 et 10h00			
6⁵		11H45 : Sortie des élèves externes pour un retour à 13h15				
5⁵			Entre 13h30 et 14h00			
4 ^E		Entre 13h00 et 13h15	Entre 13h45 et 14h00			
3⁵			End of 1511 15 ct 1 moo			
2 DE	Entre 09h30 et 10h00					
1 ^{RE}	Entre 13h15 et 13h30					
TERM						
	Le midi , <u>aucun transport scolaire</u> ne sera assuré. Les élèves de 1re et de Term devront se rendre au lycée par leur propre moyen.					
77	Le matin et le soir, les transports scolaires fonctionneront aux horaires habituels.					

Ne pas tout apporter le premier jour. Avoir, cependant, de quoi écrire.

Contacts et heures d'ouverture de l'établissement					
	Lycée	Collège site Chalonnes	Collège site la Pommeraye		
ACCUEIL DES ÉLÈVES	De 7h45 à 17h10	De 7h30 à 16h15	De 7h45 à 17h10 Entrées et sorties exclusivement par la cour des 6°		
Q	08h00 à 12h00 — 13h00 à 17h45 (messagerie au-delà de ces horaires) Sauf le mercredi : 08h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30	07h30 à 17h30 (messagerie au-delà de cet horaire) Sauf le mercredi : 07h30 à 12h00	08h00 à 12h00 – 13h00 à 17h45 (messagerie au-delà de ces horaires) Sauf le mercredi : 08h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30		
	02 41 77 74 56	02 41 54 15 13	02 41 77 74 56		
	Valérie BOUMARD : accueil@stjolapommeraye.fr	Nacira DJERBI: accueil.armange@stjolapommeraye.fr	Valérie BOUMARD : accueil@stjolapommeraye.fr		

Horaires des cours habituels					
	Lycée	Collège site Chalonnes	Collège site la Pommeraye		
6 ⁵		07h50 à 16h15	08h15 à 17h10		
5⁵		Sauf le mercredi : 07h50 à 11h45 (1 semaine sur 2)	Sauf le mercredi : 08h15-12h10 (1 semaine sur 2)		
4 ^E		06/09 présence des 4°/3° (semaine de gauche, paire) 13/09 présence des 6°/5° (semaine de droite, impaire)	06/09 présence des 4º/3e (semaine de gauche, paire) 13/09 présence des 6º/5e (semaine de droite, impaire)		
3⁵		13/03 presence des 0/3 (semaine de droite, impaire)	13/09 presence des 0/3e (semante de droite, impaire)		
2 DE	08h15 à 17h10 Sauf le mercredi : 08h15-12h10				
1 ^{RE}	08h15 à 17h10				
TERM	Sauf le mercredi : 08h15-16h15				

Vos interlocutei	URS			
	Lycée	Collège site Chalonnes	Collège site la Pommeraye	
Chef d'établissement		Fabrice SECHET : fabrice.sechet@stjolapommeraye.fr		
Attachée de gestion		Marylène BONSERGENT : gestion@stjolapommeraye.fr		
Secrétaire de direction		Séverine USUREAU : contact@stjolapommeraye.fr		
Adjoint(e) de direction	Pascal BIZON : pascal.bizon@stjolapommeraye.fr	Damien MALINGE : damien.malinge@stjolapommeraye.fr	Valérie THOMAS-METAYER : valerie.thomas@stjolapommeraye.fr Etienne BECOT SEGPA/ULIS : etienne.becot@stjolapommeraye.fr	
Adjoint au numérique	Mika	Mikaël LOUSSOUARN : mikael.loussouarn@stjolapommeraye.fr		
Réf. pédagogique 2de	Laurent MUSSET : laurent.musset@stjolapommeraye.fr			
Réf. pédagogique 1re	Sophie GANDON: sophie.gandon@stjolapommeraye.fr			
Réf. pédagogique Term	@stjolapommeraye.fr			
Coordinateurs de Vie scolaire	Sandrine HARDOUIN : vie.scolaire.lycee@stjolapommeraye.fr	Antonio MENDES : vie.scolaire.armange@stjolapommeraye.fr	Niveau 6e/5e Sandrine ONASCH: viescolaire65@stjolapommeraye.fr Niveau 4e/3e Delphine LEROY: viescolaire43@stjolapommeraye.fr	
Réf. pédagogique 6e		Lise VERGER:	Yohann CHEIGNON : yohann.cheignon@stjolapommeraye.fr	
Réf. pédagogique 5e		lise.verger@stjolapommeraye.fr	Stéphanie PLASSAIS : stephanie.plassais@stjolapommeraye.fr	
Réf. pédagogique 4e		Gaëlle TROTTIER : anne_gaelle.trottier@stjolapommeraye.fr	Ludovic RAYE : ludovic.raye@stjolapommeraye.fr	
Réf. pédagogique 3e			Aurélie CHUPIN : aurelie.chupin@stjolapommeraye.fr	

Absences ou retards

Les familles doivent signaler **IMPÉRATIVEMENT** l'absence du jeune auprès de la <u>vie scolaire du site concerné</u> (cf. tableau des interlocuteurs au recto) :

- ❖ par téléphone et de confirmer par écrit cette absence dès son retour en y joignant toute pièce justificative.
- ou par courriel

Tout retard entraîne obligatoirement un passage à la vie scolaire.



Toute absence de quatre demi-journées non justifiée peut entraîner un signalement auprès des services de l'Inspection Académique.

ECOLE DIRECTE

Cette plateforme permet <u>aux familles</u> de :

- ❖ réserver ou annuler les repas (minimum 48 heures à l'avance)
- * communiquer par messagerie
- * s'inscrire aux rencontres individuelles parents/professeurs
- ❖ consulter les documents de l'année en cours (bulletins trimestriels, factures, certificats de scolarité)

Les familles seront invitées à télécharger et archiver les documents, au cours de l'année scolaire. Aucune archive n'est conservée d'une année sur l'autre. Les codes d'accès (différents pour parents et élèves) restent valides pour l'ensemble de la scolarité.

E-LYCO

Cette plateforme permet <u>aux élèves</u> de :

- ❖ communiquer avec les enseignants par messagerie
- ❖ d'accéder à leur travail et à toutes leurs ressources depuis n'importe quel ordinateur

Votre interlocuteur : Mikaël LOUSSOUARN, adjoint au numérique : mikael.loussouarn@stjolapommeraye.fr



ASSURANCE SCOLAIRE

Les assurances « scolaires » ont pour objectifs de garantir à la fois les dommages que l'enfant pourrait causer mais aussi ceux qu'il pourrait subir dans le cadre de ses activités scolaires.

Pour cela, elles comportent 2 parties :

- <u>La garantie Responsabilité Civile (RC)</u>: pour garantir les dommages causés par l'enfant à autrui, que ces dommages soient matériels ou corporels. La Responsabilité Civile de votre enfant est couverte par votre contrat d'assurance multirisques habitation (MRH).
 - Nous vous adresserons un mail courant août vous demandant de télécharger l'attestation de Responsabilité Civile (à demander auprès de votre compagnie d'assurance). Si la date d'échéance est en cours d'année scolaire (exemple : 31/12/2023), merci de nous transmettre dès cette date, la nouvelle attestation qui couvre la fin de l'année scolaire.
- La garantie individuelle accident (IA): pour garantir les dommages corporels subis par l'enfant (que le ou les responsable(s) de ces dommages soi(en)t identifié(s) ou non).
 - Afin d'en faciliter la gestion, notamment en cas de sorties scolaires, l'OGEC a souscrit un contrat « établissement » auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, prenant en charge l'assurance individuelle accident pour tous les élèves. La cotisation est inclue dans les contributions. Cette assurance scolaire protège les élèves contre tout accident dont ils pourraient être victimes dans le cadre des cours et des activités organisées par l'établissement.
 - La Mutuelle Saint-Christophe assure dans ce cadre, les élèves 24h/24, 365 jours par an, le week-end et durant les vacances, pour les activités scolaires, extra-scolaires, les trajets et dans le cadre de la vie privée. Les dommages corporels subis par l'enfant, même sans tiers responsable identifié, sont garantis dans le monde entier. Vous trouverez davantage de détails sur le flyer joint.
 - Aucune attestation ne vous est donc demandée pour cette garantie.

Fournitures des lycéens

- Pour tous les niveaux : Un casque audio JACK 3.5 mm
- <u>Fournitures spécifiques aux futurs élèves de Seconde</u> :

En Mathématiques : Une calculatrice, CASIO (graph 35+E II - modèle : Mode examen).

En SVT et Physique-Chimie: Une blouse blanche en coton pour les travaux pratiques + papier

millimétré pour les matières scientifiques

Pour l'Orientation : Classeur "Parcours Avenir" réalisé au collège

Les fournitures complémentaires seront précisées par les enseignants lors de la rentrée.



